



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 31.05.2011 L'an deux mille onze et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mr RASKOPF, Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/59

**Secrétaire** : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

**EXONERATION  
LOCATION SALLE  
POLYVALENTE A  
L'HARMONIE SAINT  
ELOI**

L'Harmonie Saint-Eloi se produit chaque année dans la salle polyvalente de l'Albaret et propose un concert gratuit pour la population de Saint-Juéry.

Cette association faisant face momentanément à quelques difficultés financières, a demandé de pouvoir être exonérée exceptionnellement du paiement de la location de la salle et de n'acquitter que le prix du branchement électrique que la commune a fait installer par E.D.F.

Entendu le présent exposé,

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'exonérer exceptionnellement l'Harmonie Saint Eloi du paiement de la location de la salle polyvalente de l'Albaret, pour le concert qu'elle a donné le 16 avril 2011.

DECIDE qu'elle devra cependant s'acquitter du prix du branchement électrique que la commune a dû faire installer par E.D.F. pour le jour de cette manifestation (150 €).

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011  
Jacques LASSERRE  
Maire,